

SERVICES PERISCOLAIRES



Cantine :

Tarif unique : 2,30 € le repas par enfant

Un Avis des Sommes A Payer (ASAP) est envoyé chaque mois aux familles en fonction des états de présences des enfants qui ont fréquenté le restaurant scolaire.



Garderie périscolaire :

Tarif unique : 0,55 € / heure et par enfant

Un Avis des Sommes A Payer (ASAP) est envoyé chaque trimestre (correspondant aux fins de mois de Décembre, Mars et à la sortie des classes en Juillet) aux familles en fonction des états de présences des enfants qui ont fréquenté le service de garderie périscolaire.

- Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 8 h 35 et 16 h 30 à 18 h 30
- Mardi : 15 h 30 à 16 h 30 et Mercredi : 11 h 45 à 12 30 : garderie gratuite